

Dynamiques de diversification agricole et tourisme en espace rural wallon : regard sur la place des agriculteurs.

Bernard De Myttenaere

Assistant

Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire

Université Libre de Bruxelles

Avenue Franklin Roosevelt, 50

CP/130-02 1050 Bruxelles Belgique (Belgium)

Tel: +32-2-650.43.52 / Fax: +32-2-650.43.24

I) INTRODUCTION

L'évolution des pratiques touristiques a encouragé de nombreux territoires ruraux wallons à se tourner vers le tourisme pour tenter de redynamiser localement leur économie et de contrecarrer la crise agricole. En effet, d'après de nombreux analystes, les principales composantes des tendances touristiques actuelles sont à mettre en lien avec le concept d'authenticité que les touristes associent à la culture locale, à la rencontre avec les populations locales, aux produits du terroir, à l'immersion dans la nature, etc. Même si l'espace rural ne se confond plus avec le monde agricole, ce dernier occupe cependant, dans le jeu des représentations, une place non négligeable au sein du dispositif patrimonial et touristique. Ces observations sont autant d'éléments qui semblent encourageants pour les agriculteurs désireux de se diversifier par l'investissement dans le tourisme. Ce contexte théoriquement favorable à la diversification agricole par le tourisme engendre de nouvelles demandes à l'égard des agriculteurs, dont la place dans la société se trouve changée.

La problématique abordée ici est celle des rapports entre tourisme et agriculture par la mise en évidence des logiques de fonctionnement de ces relations ; elle concerne les agriculteurs dans l'exercice de leur métier en mutation et dans leurs relations avec la société.

Les tendances, les enjeux et perspectives dégagés dans cette recherche s'appuient sur les entretiens conduits auprès de plusieurs intervenants (exploitants agritouristiques, représentants des syndicats agricoles, acteurs du secteur touristique). Après avoir rendu compte de l'ampleur spatiale et sociale de l'agritourisme de l'ensemble de la Région wallonne, une analyse comparant plusieurs entités communales sera menée. Nous dresserons le profil des exploitants agritouristiques concernées et tenterons de comprendre les circonstances et les raisons qui peuvent inciter ou non les agriculteurs à se diversifier en s'orientant vers la sphère du tourisme et des loisirs. Mais le tourisme en espace rural n'est pas l'apanage, loin s'en faut, des agriculteurs : nombre de ruraux ou néo-ruraux se sont également orientés vers cette activité. Tout en nous concentrant sur les agriculteurs, nous examinerons également la manière dont les exploitants agritouristiques se positionnent parmi cet éventail d'acteurs, en observant leur participation à l'élaboration et à la définition des projets et d'actions de développement local orientées vers le tourisme. S'il convient de distinguer développement agricole et développement des campagnes, il n'en demeure pas moins qu'en ouvrant leurs exploitations à la fonction d'accueil, les agriculteurs participent aux mutations des espaces ruraux. Ces investigations nous permettront donc d'ouvrir des pistes de réflexion sur la capacité de l'agritourisme à participer au développement local en milieu rural.

Objectifs des enquêtes

Cette communication a pour but de présenter les premiers résultats d'une recherche portant sur l'analyse des motivations des agriculteurs wallons qui se diversifient dans le tourisme¹.

Au-delà des sujets relatifs aux caractéristiques générales du fonctionnement social et économique de l'exploitation agricole (historique, production et évolution, statut des agriculteurs, régime fiscal de l'exploitation...), les questions auxquelles nous tentons de répondre à ce stade-ci concernent la manière dont naît le projet d'ouvrir une exploitation avec une orientation touristique, les facteurs qui motivent cette décision ainsi que les critères qui sont pris en compte par les personnes à l'origine de cette initiative. Il s'agit également de saisir les logiques et stratégies de mobilisation déployées par les agriculteurs, entre eux et avec les autres acteurs touristiques au sein de leur territoire, de mesurer les rapports de force entre les différents acteurs et d'examiner comment les agriculteurs se situent sur cet échiquier.

La méthode de récolte des données est celle de l'entretien semi-directif de plus ou moins deux heures, mené face à face auprès d'exploitants agritouristiques. Ce choix se justifie par la volonté d'aborder une série de thèmes définis préalablement tout en laissant la possibilité à la personne interrogée d'aborder des questions et des thèmes que nous aurions pu ignorer.

Ces entretiens devraient également nous permettre d'affiner la construction des problématiques abordées dans la recherche doctorale.

Le choix des communes

Entre décembre 2004 et février 2005, nous avons interviewé des représentants du monde agricole et touristique ainsi que la totalité des exploitants agritouristiques (une douzaine de personnes²) de deux communes rurales wallonnes : l'entité de St Ode (province du Luxembourg) et celle de Tournai (province du Hainaut). Les critères déterminant le choix des communes dans lesquelles se sont déroulés les entretiens reposent sur deux facteurs : le type d'agriculture (des caractéristiques agro géographiques et pédologiques variées) et la densité d'exploitations agritouristiques au sein des communes. Les entretiens et les observations qui en découlent ont été complétés par des informations récoltées dans la presse syndicale agricole et dans la littérature scientifique.

Limites de l'interprétation des résultats

Les cas issus de l'analyse au sein de ces deux communes n'ont pas la prétention de servir de modèle, de valeur transposable à l'ensemble de la Région wallonne, tant les spécificités agro géographiques et socioéconomiques sont diverses. La question n'est donc pas de savoir si les caractéristiques

¹ Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une thèse de doctorat traitant de la diversification agricole en Région wallonne dans la sphère du tourisme et des loisirs. Les objectifs du travail doctoral sont d'explorer les fondements des pratiques agritouristiques, à partir du point de vue des agriculteurs, pour en approcher les significations sociales et géographiques, ainsi que d'analyser la place et le rôle des exploitants agricoles dans les dynamiques de diversification par le tourisme et les loisirs en Région wallonne. La thèse a également pour ambition de montrer l'extension, dans le temps et dans l'espace, de la diversification agricole par le tourisme et les loisirs, et de rendre visible et scientifiquement compréhensible un phénomène méconnu en Région wallonne.

² Les agriculteurs rencontrés sont tous propriétaires au minimum d'un ou plusieurs hébergements (gîtes ou chambres d'hôtes) qu'ils combinent à d'autres prestations touristiques, telles que des actions d'animation (ferme pédagogique) et de restauration (ferme gourmande).

observées sont statistiquement dominantes ou si elles présentent des réalités chiffrables, mais de dégager des tendances à partir de l'observation de terrain.

II) L'AGRITOURISME : UN PROCESSUS DE DIVERSIFICATION AGRICOLE

La définition de l'agritourisme proposée ici se base sur celle des prestations agritouristiques. Les prestations agritouristiques sont des activités de tourisme et de loisirs proposées par un ou plusieurs agriculteurs ou membre(s) de l'exploitation dont le siège est une exploitation agricole en activité. Ces prestations sont multiples et concernent la location d'hébergements (chambres d'hôtes ou gîtes à la ferme³) et une gamme de prestations incluant des activités d'animation (fermes pédagogique) et de restauration (fermes gourmandes⁴).

L'agritourisme ne se confond donc pas avec le tourisme vert ou tourisme en espace rural, dont il est un sous-ensemble. Ces prestations touristiques sont à comprendre et à analyser sous l'angle de la diversification agricole. La diversification est une stratégie de développement qui consiste à varier ou à élargir la gamme des produits exploités et des clients sollicités pour se développer ou se protéger des conjonctures de l'agriculture grâce à une source de revenus complémentaires tirés du service touristique.

L'ampleur sociale et spatiale de l'agritourisme en Région wallonne

Une des premières difficultés rencontrées lorsque l'on aborde la problématique de l'agritourisme en Région wallonne est celle de faire face à la pauvreté de statistiques en la matière. Les statistiques du tourisme wallon abordent l'agritourisme à la marge, tandis que les statistiques agricoles wallonnes l'ignorent. Il est de ce fait difficile de quantifier de manière précise le phénomène agritouristique. Même s'il existe un risque de sous-estimer la réalité sociale et spatiale du phénomène, les données utilisées dans le cadre de cette communication sont celles issues de l'organisme Accueil Champêtre, syndicat agricole en charge de l'aide et de l'encadrement des exploitants agritouristiques⁵.

Si l'on constate une augmentation du nombre d'exploitants agritouristiques ces 10 dernières années (cf tableau 1), la part d'exploitants agritouristiques est faible puisque ces agriculteurs ne représentent que 2 % de l'ensemble des agriculteurs wallons.

³ Pour la législation wallonne, sont dénommés « gîte à la ferme », un logement meublé aménagé dans une exploitation agricole et destiné à être loué à des fins touristiques ; « chambre d'hôtes », une ou plusieurs chambre meublée autre qu'un gîte à la ferme ou rural, faisant partie de l'habitation personnelle et habituelle du demandeur et destinée à être louée à des fins touristiques (décret du 16 juin 1981 organisant les gîtes ruraux, les gîtes à la ferme, les meublés de tourisme et les chambre d'hôtes).

⁴ La ferme gourmande est un lieu ou une étape de restauration, avec ou sans hébergement, aménagé dans un bâtiment existant au sein d'une exploitation agricole et/ou d'élevage en activité (à titre principal ou accessoire), dans le prolongement de ses productions animales et/ou végétales.

⁵ En effet, tous les agriculteurs ne sont pas nécessairement affiliés à un organisme qui prend en charge l'encadrement et la promotion de ses affiliés.

Tableau 1 : évolution de l'hébergements agritouristiques

	Gîtes à la ferme	Chambres d'hôte à la ferme
1990	14	16
1991	18	22
1992	45	27
1993	75	28
1994	88	35
1995	131	43
1996	166	65
1997	193	77
1998	214	86
1999	230	93
2000	234	89
2001	254	97
2002	265	96

Sources : Accueil Champêtre de Wallonie

Tableau 2 : Prestation agritouristique par agriculteur.

Province/type de De prestation	gîtes	chambres d'hôtes	campings	Fermes pédagogiques	stages à la ferme	points de vente
Brabant	6	2	0	6	2	1
Hainaut	15	7	3	20	8	23
Liège	21	4	0	8	6	3
Luxembourg	62	14	10	11	7	2
Namur	49	10	1	11	4	11
total des 5 provinces	153	37	14	56	27	40

Sources : Accueil Champêtre de Wallonie

Le total figuré du tableau 2 n'indique pas le nombre de prestations touristiques, mais bien le nombre d'agriculteurs par types de prestations proposées. Il diffère du nombre d'agriculteurs car un même exploitant peut combiner différentes prestations.

Nous retenons en première analyse la diversité des prestations agritouristiques proposées avec cependant une nette prépondérance pour la formule gîte : 51 % de l'ensemble des exploitants agritouristiques de la Région wallonne se diversifient via ce type de prestation. Ce sont essentiellement les agriculteurs de la Province du Luxembourg (20 % de l'ensemble des exploitants agritouristiques de la Région wallonne, et 40 % de ceux qui proposent ce type de prestation) et ceux de la Province de Namur qui s'orientent vers ce type de prestation.

Les fermes pédagogiques rencontrent également un succès non négligeable puisque près d'un exploitant agritouristique sur cinq s'est lancé dans ce type de service. Ces exploitations sont situées en grande partie dans la Province du Hainaut (35%). Les points de vente à la ferme sont également nettement plus représentés en Hainaut que dans le reste de la Région wallonne (plus d'un exploitant sur deux).

Tableau 3 : hébergements touristiques ruraux en Wallonie

Type de logements	Nombre de logements			Nombre de lits		
	2000	2003	2003/2000	2000	2003	2003/2000
Gîte rural (GR)	911	1241	36%	7122	9962	40%
Gîte à la ferme (GF)	238	292	23%	1969	2642	34%
Meublé de tourisme (MT)	339	423	25%	2434	3204	32%
Chambre d'hôtes (CH)	604	816	35%	1457	1984	36%
Chambre d'hôte à la ferme (CHF)	88	100	14%	218	248	14%
Total	2180	2872	32%	13200	18040	37%

Sources : *Accueil Champêtre de Wallonie*

Le nombre de logements ainsi que le nombre de lits progressent entre 2000 et 2003 d'environ 35 %. Cette croissance est nettement supérieure à celle observée pour les hébergements à la ferme qui progressent de 23 % pour les gîtes et de 14 % pour les chambres d'hôtes. Le poids des hébergements agritouristiques dans l'offre totale d'hébergements ruraux est faible et a diminué ces 3 dernières années. De fait, les chambres d'hôtes à la ferme représentent 10 % de l'offre de chambres d'hôtes en Région wallonne, et celle de gîtes à la ferme, exprimée en nombre de logements, s'élève à moins de 20% du total de l'offre de gîtes en Wallonie.

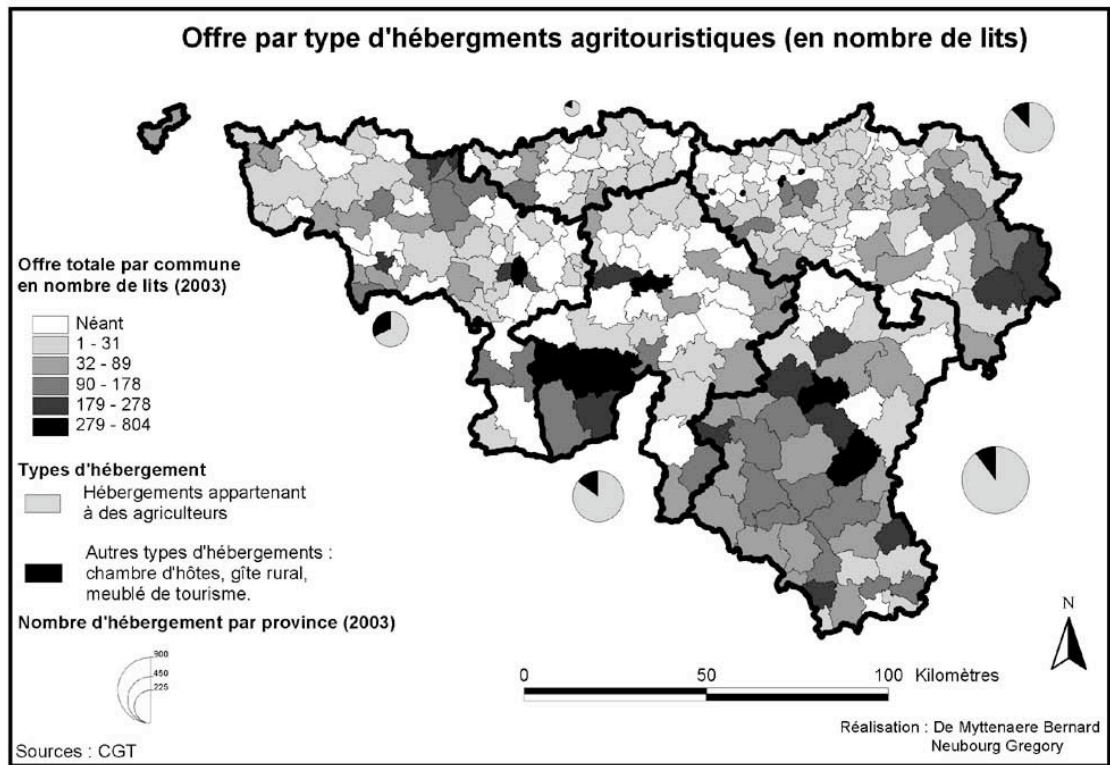
Tableau 4 : taux de fréquentation par type d'hébergement

Type d'hébergement	Taux d'occupation		Total nuitées	
	%	Semaine	Nombre	%
Chambre d'hôte ferme	21,51	11,22	17.557	1
Chambre d'hôtes	21,23	11,06	130.213	7,45
Gîte à la ferme	37,26	19,43	266.610	15,25
Gîte rural	37,85	19,74	988.448	56,53
Meublé de tourisme	29,95	15,62	198.969	11,38
Can. germanophone	31,12	16,23	146.705	8,4
Wallonie	31,47	16,41	1.748.503	100

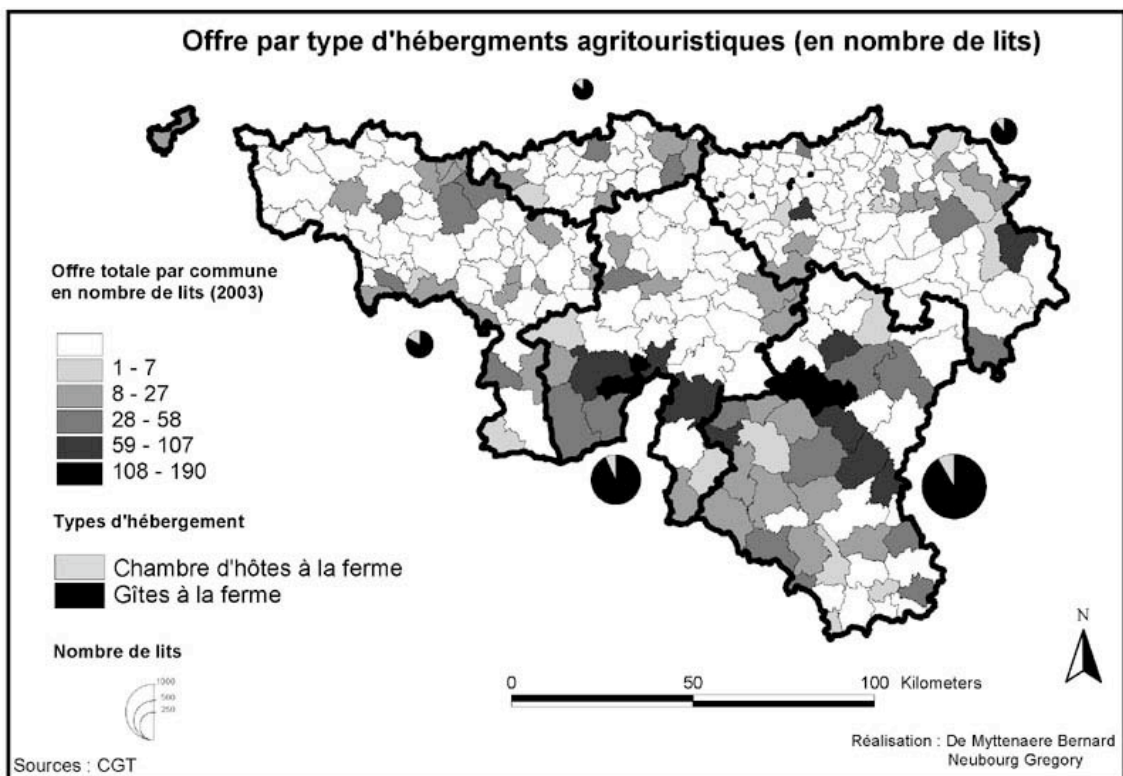
Sources : *Accueil Champêtre de Wallonie*

Le taux moyen d'occupation des gîtes ruraux et à la ferme est de plus de 37% et représente plus de 19 semaines par an. En chambres d'hôtes, le taux moyen d'occupation est de quelque 21%, soit un peu plus de 11 semaines. On ne constate pas de différence de taux d'occupation entre les hébergements ruraux et ceux à la ferme.

Carte 1 : l'offre d'hébergements ruraux et agricoles en Région wallonne



Carte 2 : l'offre agritouristique en Région wallonne



Au regard de l'ensemble de ces données, il ressort un triple constat qui fait évidence : celui de la marginalité du phénomène agritouristique et de son faible poids au sein de l'offre d'hébergements touristique en milieu rural, ainsi que la localisation diffuse des exploitations agritouristiques.

A ce stade rien ne nous permet d'expliquer la carte des localisations des exploitations agritouristiques. Toutefois, nous sommes amenés à nous interroger sur les facteurs susceptibles d'expliquer la réticence des agriculteurs à développer le tourisme, qui pourtant semble intéressant, tant au niveau de l'exploitation (valorisation de sa production, possibilité d'emploi rémunéré pour le conjoint, valorisation d'un savoir-faire, valorisation patrimoniale, ouverture vers l'extérieur) qu'au niveau des opportunités de développement territorial.

Une des premières étapes de ce travail est donc de comprendre les circonstances et les raisons qui peuvent inciter ou freiner les agriculteurs à miser sur des politiques de développement touristique.

III) PREMIERS RESULTATS DU TRAVAIL DE TERRAIN

A) Le profil des propriétaires

Les enquêtes de terrain dévoilent que le profil des exploitants agritouristiques rencontrés se différencie du reste des agriculteurs. En effet, ces personnes disposent d'une superficie de terre cultivée et d'un nombre de bêtes par agriculteur plus élevée que la moyenne communale, provinciale ainsi qu'au niveau de l'aire agro géographique. Même si l'activité agritouristique recouvre, au niveau de l'investissement financier comme au niveau du temps de travail, des produits très différents, la valorisation des ressources de l'exploitation nécessite des capitaux et des investissements non négligeables, dont la rentabilité économique n'est parfois effective que sur le long terme. Il convient donc de se distancier du discours officiel qui présente les perspectives offertes par le tourisme à la ferme comme un moyen de faire face à la crise agricole. Le mythe selon lequel l'agritourisme est l'activité complémentaire pratiquée par de petits exploitants afin de faire face aux difficultés liées à la diminution de rentrées économiques tirées de l'agriculture est sans doute à reconsidérer.

Primes et incitants

Parmi les outils disponibles censés encourager les agriculteurs à s'engager dans la voie touristique, en plus des structures d'aide à l'encadrement et à la concrétisation des projets de diversification, des politiques régionales et provinciales appliquées sous le signe de l'incitation financière⁶ ont été mises en place sur l'ensemble de la Région wallonne. Il est instructif d'observer que la totalité des agriculteurs rencontrés auraient « créé leur gîte même sans subvention », ils considèrent la prime reçue par le commissariat au tourisme comme étant un encouragement financier apparenté plutôt à un « bonus » qu'à une condition sine qua non à la mise en place du service touristique. La prime reçue leur a, par exemple, permis de reconsidérer la qualité des infrastructures d'hébergements à la hausse, mais elle n'est pas spécialement déterminante au niveau de la décision.

D'autres facteurs se sont révélés importants pour la création d'hébergements touristiques au sein de l'exploitation agricole. Selon les personnes interrogées, la presse syndicale et les membres des organes d'encadrement ont souvent joué un rôle d'information que les exploitants agritouristiques considèrent comme essentiel. Mais c'est surtout l'implication de certains pionniers qui semble avoir été le véritable catalyseur de leur prise de décision. De fait, l'influence d'un acteur leader qui a « osé » entreprendre et innover dans le tourisme, et qui est donc à l'origine du développement des premiers gîtes, a été observée dans les deux communes étudiées. L'on peut parler d'épiphénomènes de diffusion ou de transmission de pratiques, par une dynamique observation-reproduction au sein d'un micro groupe socioprofessionnel.

⁶ A titre indicatif, notons que les agriculteurs des deux communes étudiées ont perçu les mêmes incitants financiers émanant de la Région wallonne et de leur province d'appartenance.

B) Une forte diversité de motivations

La diversité des comportements et des motivations des exploitants agritouristiques rendent compliquées l'analyse et la synthèse des situations observées. Néanmoins, nous avons tenté de dégager une série de tendances et de traits significatifs qui permettent de clarifier un tant soi peu le phénomène agritouristique et d'en faciliter la compréhension.

Des logiques immobilières

Dans ce cas de figure, l'aménagement et la réhabilitation de bâtiments agricoles en gîtes s'inscrit dans une volonté de sauvegarde et de valorisation d'un patrimoine immobilier et de sa valeur vénale. L'agriculture reste néanmoins le cœur même de l'exploitation, tant au niveau de l'investissement temporel que des revenus que les agriculteurs en tirent. Il s'agit généralement de bâtiments nécessitant de gros travaux de sauvegarde afin d'éviter leur future détérioration. Ces bâtiments, dont une affectation agricole n'est pas envisagée, sont soit des biens familiaux hérités soit des biens acquis lors de rachat de nouvelles terres en vue d'une augmentation de la rentabilité de l'exploitation agricole. L'introduction d'une prestation touristique au sein de l'exploitation agricole ne s'inscrit donc pas spécialement dans l'optique de diversification agricole, mais aussi dans l'opportunité qui se présente de faire du tourisme. Il va de soi que le projet d'activité est généralement assorti de l'espoir d'un revenu financier, même si parfois ce dernier est davantage d'ordre symbolique (amortir son investissement).

Des logiques entrepreneuriales

Une logique de compléments des revenus agricoles par le tourisme

Même si l'activité touristique peut être déterminante dans le maintien de l'exploitation, la production agricole reste, dans ce cas de figure, la raison d'être de l'exploitation et sa source principale de revenus. Le but recherché par les agriculteurs est celui de dégager des revenus complémentaires à l'exploitation agricole, soit parce que les revenus dégagés jusqu'alors ont baissé, soit parce que les besoins se sont accrus. Ces personnes sont donc motivées par la nécessité d'un nouveau revenu qui leur permet de maintenir l'exploitation agricole. Sceptiques par rapport au futur de l'agriculture, perçu comme incertain, et déstabilisés par des rendements fluctuants, il y a dans leur chef une volonté d'autonomie vis à vis des aides et de décisions européennes qui leur échappent. Le choix du tourisme s'apparente ici à une bouffée d'oxygène économique. L'activité touristique doit être comprise ici comme une stratégie d'innovation menée par des exploitants agritouristiques ne concevant plus l'agriculture comme une activité totalement rentable à elle toute seule.

Une logique de supplantation de l'agriculture par le tourisme

L'activité touristique constitue ici le cœur de l'activité économique au sein de l'exploitation agricole. L'agriculture est alors très souvent marginale, au point de servir parfois uniquement de statut social ou de vitrine pour l'exploitation touristique. L'exploitation fonctionne alors selon une logique commerciale orientée vers la réalisation de profits économiques tirés quasi exclusivement de l'activité touristique. L'intensité de l'activité agricole au sein de l'exploitation est inversement proportionnelle à celle de l'activité touristique. Il s'agit bien souvent de fermes où l'on propose une combinaison de plusieurs prestations touristiques, telles que du logement, des visites de l'exploitation agricole (fermes pédagogiques) et de la restauration (fermes gourmandes).

Soulignons le fait que ces catégories ne sont pas figées, et que le passage d'une logique à l'autre a été observé. De fait, au cours de sa carrière, un exploitant agricole peut passer d'une catégorie à l'autre

en agissant par tâtonnement et par expérimentation avant de se lancer totalement dans le tourisme ou, au contraire, de conserver une activité agricole importante.

C) L'exploitation agricole, une entreprise familiale

Alors que la modernisation de l'agriculture et la concentration des moyens de production sont considérés par certains sociologues comme une transformation de l'agriculture en entreprise de type capitaliste, il n'en reste pas moins que les exploitations agricoles reposent sur le modèle de l'entreprise familiale, où l'unité de production est la famille⁷, où « le travail se réalise dans le cadre familial »⁸.

Alors que l'on assiste dans les sociétés modernes à « l'autonomisation et à la spécialisation des fonctions sociales »⁹ -qui font que la plupart des travailleurs exercent leur profession en dehors de la sphère familiale- dans le monde agricole, le travail professionnel et les activités domestiques sont peu séparés¹⁰. C'est bien là une caractéristique propre à cette profession, et plus globalement à nombre de professions libérales.

En ce qui concerne les logiques de fonctionnement de l'exploitation agricole, celles-ci reposent généralement sur des critères familiaux et non pas professionnels : l'organisation du travail et la répartition des tâches y sont régulés par les rapports de genres et de générations. En effet, le groupe de travail se constitue par le mariage et la naissance des enfants, et l'exploitation se transmet en général par héritage de père en fils. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en Région wallonne, 17 % des chefs d'exploitations¹¹ sont des femmes et que seuls 15 % des conjoints aidants sont des hommes. Ce modèle familial se base sur un mode de relation particulier au sein de l'exploitation qui définit la place de chacun des membres de la famille.

La gratuité de la prestation

Même si la répartition des tâches et l'organisation du travail au sein du couple varient en fonction des ménages et du type d'exploitation agricole (type de production, degré de mécanisation), elles procèdent selon une division qui cantonne bien souvent la femme à des responsabilités domestiques, tandis que l'homme se charge du travail agricole. Les rapports de travail étant des rapports familiaux, seul le chef d'exploitation est considéré comme productif, et l'activité de l'épouse au sein de l'exploitation est souvent confondue à l'obligation familiale. Le statut de conjoint aidant illustre ce rapport de dépendance et souligne le caractère de gratuité de la prestation¹². Cette situation de gratuité et de non reconnaissance n'est d'ailleurs pas l'apanage des agricultrices, comme le souligne Ch. Jaeger : « dans le système actuel, les chefs d'entreprises du secteur des métiers trouvent en la personne de leur épouse, mères ou filles, les travailleuses spécifiques répondant à ce double objectif impératif de la gratuité et de la confiance [...] Le statut des femmes dans ces entreprises se traduit plus souvent par la gratuité de leur contribution que par une association ou un salariat »¹³.

⁷ De fait, 91 % de la main-d'œuvre agricole recensée en Région wallonne provient du cercle familial sources : recensement agricole de l'Institut national des Statistiques, mai 2002.

⁸ Barthez A., *Famille, travail et agriculture*, Economica, Paris, 1982, p5.

⁹ Lallement M., *Histoire des idées sociologiques*, Nathan, Paris, 1993, p 202

¹⁰ Les statistiques, en Région wallonne, de la part de main d'œuvre familiale dans la main-d'œuvre agricole, qui s'élève à 91 %, en témoignent

¹¹ La répartition de la structure de la main-d'œuvre familiale en Wallonie se constitue comme telle : 65 % sont des exploitants, dont 83 % d'hommes et 17 % de femmes, 23 % sont conjoints aidants, dont 15 % sont des hommes et 85 % sont des femmes. Les 12 % restant sont les autres membres de la famille, dont 75 % sont des hommes et 25 % sont des femmes. Sources : recensement agricole de l'Institut national des Statistiques, mai 2002.

¹² Barthez A., *Famille, travail et agriculture*, Economica, Paris, 1982, p6.

¹³ Ch. Jaeger, *Artisanat et capitalisme, l'envers de la roue de l'histoire*, Ed Payot, 1982.

L'agricultrice : une « gestionnaire des aléas »¹⁴

Par ailleurs, d'après de nombreux auteurs, la mécanisation, l'automatisation, la complexification technique et l'informatisation ont eu pour effets le changement de nature de certaines tâches, la diminution du besoin en main-d'œuvre et du temps nécessaire pour les effectuer. Ce changement structurel n'est pas sans conséquences pour les agricultrices et pour la place qu'elles occupaient traditionnellement au sein de l'exploitation agricole. Le rôle de l'épouse est actuellement souvent limité à celui de « de gestionnaire des aléas », de main-d'œuvre d'appoint. «Ce qui était considéré comme périphérique, et par là même, était réservé aux femmes, a disparu ou bien a cédé à un statut d'activité centrale et a été alors assuré par les hommes. Peu à peu les femmes ont perdu leur travail dans l'exploitation. Des études sur la place des femmes dans l'agriculture montrent qu'aujourd'hui elles trouvent de moins en moins leur place dans les exploitations agricoles, le travail étant plus fréquemment qu'avant assuré par l'homme seul ou par plusieurs hommes mais sans femme(s)... »¹⁵. Aussi, le domaine de la comptabilité se complexifiant, il n'est pas rare de constater que sa gestion, tâche qui était traditionnellement confiée à la femme, lui échappe. De même, « elle se voit privée de l'autonomie budgétaire qu'elle tirait autrefois de la vente des produits de la basse-cour et de son jardin »¹⁶.

L'agricultrice, une personne centrale au sein du processus de diversification agricole

Même si, au vu de l'importance financière et des effets sur la vie professionnelle et familiale, proposer des activités touristiques sur l'exploitation agricole est le résultat d'une décision prise au sein du couple, nos enquêtes de terrain ainsi que des études traitant de l'agritourisme, mettent l'accent sur le rôle crucial de la femme dans l'origine de la création de l'activité agritouristique ainsi que dans sa gestion.

Les enquêtes de terrain soulignent la place et le rôle d'orchestration que prend l'agricultrice au sein de l'exploitation agritouristique. Ces constats nous amènent à considérer qu'une des pistes qui permettent de comprendre les motivations de la diversification agricole dans la sphère du tourisme et des loisirs est à analyser sous l'angle d'une volonté, dans le chef de la femme, de prendre une place plus importante dans le processus de production et d'acquérir une responsabilité financière et une indépendance identitaire vis-à-vis du mari. De fait, le tourisme est un moyen de diversification spécifique qui ne s'apparente plus à l'activité agricole traditionnelle, il génère un travail quotidien différent et permet une gestion séparée, dans l'autonomie. Il permet de valoriser, dans un cadre marchand, des compétences jusque là mobilisées gratuitement au sein de la famille.

D) Une logique d'ouverture socioculturelle

Malgré l'urbanisation croissante et la forte densité de population observées en Région wallonne, et même si le développement des moyens de communication ont permis de réduire fortement les distances et l'isolement, le monde agricole se caractérise encore bien souvent par un sentiment d'isolement socioprofessionnel et géographique non négligeable. De plus, la diminution importante du nombre d'exploitations et l'agrandissement des surfaces et du cheptel qui en découlent ont, ces dernières années, renforcé ce phénomène d'isolement. Les agriculteurs et leur famille constituent un groupe socioprofessionnel relativement fermé et homogène où, malgré les changements observés ces dernières années, « l'agriculteur pratiquant une agriculture fordiste connaît une synchronisation du

¹⁴ M Berlan, cité in Ch. Giraud, 2004, page 77.

¹⁵ Créer et conduire une entreprise en couple. Etat des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales, étude réalisée pour le secrétariat d'Etat au Tourisme, mai 2002, p 34.

¹⁶ M Segalen, *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, Paris, 1980, p 192.

temps et de ses activités successives sur un espace proche »¹⁷. L'exploitation agricole ne constitue pas un lieu propice à la rencontre d'univers socioprofessionnels variés et les principales personnes que les agriculteurs rencontrent gravitent autour du monde agricole : industries agricoles et alimentaires, vétérinaires. Dans ce contexte particulier d'isolement socioculturel et professionnel, il n'est pas étonnant de constater que l'accueil des touristes est perçu et vécu par la grande majorité des personnes interviewées comme un moyen pour ouvrir leur espace de vie. L'orientation touristique au sein de l'exploitation est quasi systématiquement motivée et justifiée, à la fois au-delà des aspects économiques mais aussi en complément à ceux-ci, par cette logique de sociabilité et d'intégration à une société globale. Il s'agit là d'une autre clef d'interprétation pour comprendre les motifs de diversification agricole dans la sphère du tourisme et des loisirs. Nous ne considérons pas que la volonté d'ouvrir l'espace de vie préexiste au choix et le guide, mais elle y participe et la conditionne pleinement.

La diversification dans le tourisme et le loisirs est également justifiée par la passion du métier agricole et la volonté de partager des connaissances et un univers qui est perçu comme étant de plus en plus méconnu, voire ignoré, par la société postmoderne. Les multiples crises qui ont touché le monde agricole ces quinze dernières années (bruxelose, dioxine, l'encéphalopathie spongiforme bovine, ...) ont, d'après ces agriculteurs, terni leur image. A travers les activités d'accueil, ils recherchent donc aussi à redorer l'image d'un métier qu'ils affectionnent.

La recherche d'une identité professionnelle et sociale de l'agricultrice au sein de l'exploitation agricole et l'ouverture d'un espace de vie sont deux éléments essentiels à la compréhension des facteurs de la diversification agricole dans la sphère du tourisme. Ces aspects ont été en effet systématiquement soulevés lors de l'enquête de terrain. Ces dimensions sociales invitent à dépasser la vision réductrice de la recherche purement économique d'un profit financier. Il s'agit davantage d'une économie de la reconnaissance et de la sociabilité, obtenue par le biais de la diversification économique.

Entre distance et proximité

Si cette volonté d'ouverture au monde est un des facteurs explicatifs des raisons de la diversification dans la sphère du tourisme et des loisirs, peut-on alors, a contrario, expliquer le faible taux d'exploitants agritouristiques par la théorie inverse ? Pourquoi une grande partie des agriculteurs ne se diversifie pas dans ce domaine ? L'absence de connaissance de langues étrangères, de capacité relationnelle, d'aptitude à la vente, de logiques commerciales et d'esprit d'entrepreneuriat, pourrait expliquer au moins en partie la marginalité du phénomène agritouristique. Une telle diversification exige en effet des compétences particulières, très différentes de celles qu'implique le métier d'agriculteur. Mais, sans faire abstraction de cela, il semble que d'autres facteurs déterminants peuvent expliquer le faible nombre d'exploitants agritouristiques en Région wallonne.

Nous avons précisé que l'une des spécificités du métier d'agriculteur demeure dans le fait que les modes d'exercice professionnel ont lieu dans une exploitation familiale. Les activités agritouristiques n'échappent pas à ce constat : les prestations touristiques proposées par les agriculteurs se déroulent également au sein de l'exploitation. Les craintes exprimées par les exploitants agritouristiques concernent alors les risques d'« envahissement » de l'espace privé par des personnes étrangères. Il est à cet égard intéressant de noter que, d'après les témoignages récoltés, les personnes qui proposent des prestations touristiques ont été souvent sujettes à l'incompréhension d'autres exploitants agricoles. Ces derniers émettent vis-à-vis d'elles de nombreuses réserves et critiques quant au fait qu'elles « accueillent chez elles des étrangers qui nuisent à leur intimité et à leur tranquillité ». Il est

¹⁷ Y. Jean, *L'agriculteur, la ruralité et le géographe. Pour une socio géographie des agriculteurs*, in : *Revue de Géographie Alpine*, n° 4, tome 91, décembre 2003

évident que l'accueil touristique nécessite une subtile et complexe conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, entre l'espace de vie et de travail. La gestion de l'intimité et de la proximité, « où la proximité se gère dans la distance »¹⁸ est essentielle, et explique sans doute en grande partie pourquoi les gîtes se situent généralement en retrait de l'espace d'habitation des agriculteurs, et pourquoi la formule du gîte, qui permet des séjours nombreux mais de courte durée, est prisée.

E) De faibles logiques partenariales

La multifonctionnalité conduit à différents modes d'exploitation, d'appropriation et de gestion de l'espace. Elle fait intervenir sur un même territoire des acteurs aux aspirations et au profil socioculturel différents. La multifonctionnalité peut donc entraîner une inégalité de pouvoir sur l'espace, qui profite aux personnes dotées d'une position sociale et culturelle les rendant plus aptes à y définir et à y imposer leurs normes et leurs valeurs. Quelle place occupent les exploitants agritouristiques dans les processus d'élaboration des politiques de développement touristique ? Quelles sont les relations entre exploitants agritouristiques et acteurs touristiques ruraux ? Ces interrogations, qui touchent à place des agriculteurs dans le domaine du tourisme et à leur capacité d'adaptation aux mutations que subit l'espace rural, sont autant de questions auxquelles nous avons tenté d'apporter un éclairage.

La lecture que nous faisons du développement territorial se fait à partir d'un processus défini par les logiques de coordination et de mobilisation des acteurs. Les enquêtes de terrain nous ont permis de considérer cette question à partir de l'analyse des actions menées par les exploitants agritouristique entre eux, et celles qu'ils mènent avec le reste des acteurs locaux du tourisme.

Les logiques d'action des exploitants agritouristiques dépendent largement de leurs objectifs touristiques et de la manière dont ils perçoivent leur situation touristique et agricole ainsi que des éventuels problèmes et incertitudes auxquels ils font face.

Les logiques de partenariat, qui peuvent changer au cours de l'évolution de l'exploitation agritouristique, dépendent majoritairement du profil de l'exploitant agritouristique. Schématiquement, la nature et le degré d'actions partenariales sont fonctions du niveau d'attente et du degré de contribution économiques générés par l'activité touristique au sein de l'exploitation agricole.

Citons l'exemple d'un couple de propriétaires s'inscrivant dans une logique entrepreneuriale où le tourisme tient une place prépondérante par rapport à leur activité agricole. Ces exploitants nouent des relations avec des prestataires touristiques variés (acteurs touristiques locaux et régionaux) et prennent part à des démarches volontaristes et dynamiques de promotion, telles que les journées portes ouvertes de la ferme par exemple. Ils participent aussi à des foires de tourisme afin de promouvoir à la fois leur territoire et leur structure agritouristique.

Néanmoins, et c'est là une tendance importante qui se dégage du travail de terrain, les exploitants agritouristiques rencontrés font majoritairement preuve d'un individualisme important. Ils ignorent souvent les autres formes d'hébergements se situant sur leur commune ou sur les communes environnantes et n'envisagent que rarement un travail commun avec les autres exploitants agritouristiques et les autres acteurs locaux. Les raisons invoquées à cette désaffection sont souvent le manque de temps conjugué au désintérêt pour ce type de démarche partenariale. La plupart des agriculteurs rencontrés vivent et désirent vivre principalement de l'agriculture. La fréquentation des gîtes étant considérée comme « très satisfaisante », ils ne voient pas d'intérêt à entrer dans des démarches de marketing, de marketing territorial ou de partenariat. On peut donc dire que chaque exploitation agritouristique fonctionne, sauf quelques rares exceptions, indépendamment des autres

¹⁸ S. Bodson, *Il y a une vie en dehors des villes*, La lettre volée, Bruxelles, 1999, pp 52

structures. Les exploitants agritouristiques rencontrés ne sont pas impliqués dans la vie locale, que cela soit au niveau politique ou associatif. Ils ne se distinguent donc pas, sur cet aspect là, du reste des agricultures des communes étudiées.

Il n'est donc pas anodin de souligner à cet égard l'absence de participation active des agriculteurs au sein du syndicat d'initiative de Saint Ode, qui tente de faire émerger une dynamique d'animation et d'action touristique locale (structuration de l'offre et de sa promotion, mise en œuvre de circuits de balisage, création de produits du terroir, etc.).

En ce qui concerne la promotion des exploitations agritouristiques, elle est prise en charge par le syndicat Accueil Champêtre, qui s'inscrit dans une logique dont le mode de commercialisation ressemble à celui des hôtels chaïnistes, où « la marque prime sur l'espace », la localisation devient secondaire. L'appartenance au réseau Accueil Champêtre est utilisée à la fois pour promouvoir les gîtes et également parce qu'elle conditionne l'accès aux primes et aux conseils juridiques dont « il serait dommage de se passer ». La majeure partie des exploitants agritouristiques s'inscrit davantage dans des logiques dites de filière que dans des logiques reposant sur la proximité géographique. Cette situation n'est cependant pas spécifique à la zone d'étude, elle semble être une tendance générale observée dans d'autres pays européens, comme la France¹⁹.

Aussi, soulignons l'important cloisonnement entre l'administration du tourisme et celle de l'agriculture freine la mise en œuvre d'actions allant dans le sens d'une stratégie concertée globale de développement touristique.

IV) CONCLUSION

Alors qu'il n'est pas possible, à ce stade de nos recherches, d'identifier clairement l'ensemble des facteurs qui facilitent ou non les processus de diversification agritouristiques, il semble néanmoins possible de dégager certaines tendances.

Ce travail de terrain nous a montré qu'identifier et analyser les facteurs expliquant les choix et motivations des agriculteurs qui se diversifient à travers le tourisme ne peut s'opérer uniquement sous l'angle économique. De fait, au regard des différentes interviews, on peut constater que les motivations et les pratiques des exploitant agritouristiques résultent de stratégies sociales et identitaires, qui sont parallèles aux stratégies économiques mais dont on peut se demander si elles ne sont pas prépondérantes.

Ces processus de diversification sont le fruit de stratégies familiales où l'articulation entre projet de vie et projet professionnel prend un sens spécifique au sein de l'exploitation agricole. Un des éléments central qui ressort de cette recherche est la problématique de l'identité sociale et professionnelle au sein du métier agricole. Nous émettons l'hypothèse de considérer que le projet de diversification agritouristique résulte à la fois d'une volonté d'agricultrices en quête de reconnaissance et d'identité professionnelle et sociale au sein de l'exploitation agricole, et d'une volonté d'ouverture au monde désirée par le couple exploitant.

La multifonctionnalité des espaces ruraux et le processus de diversification agricole dans la sphère du tourisme et des loisirs jouent donc un rôle non négligeable sur l'évolution des identités, et plus spécifiquement sur la place de la femme au sein des exploitations agricoles.

Enfin, les observations de terrain soulignent également l'atomisation des actions menées par les acteurs touristiques issus de la sphère agricole et rurale. La logique de filière menée par les exploitants agritouristiques, qui renforce à la fois l'individualisation des pratiques des agriculteurs et

¹⁹ N. DISEZ., *Agritourisme : logiques d'acteurs ou logiques de territoires ?*, in *Economie rurale* n°250, 1999.

les isole encore plus de la société locale, nous conduit à conclure que, pour les territoires étudiés, la dynamique collective et la dimension territoriale de l'agritourisme sont faibles. Cela hypothèque l'émergence d'une véritable dynamique touristique qui pourrait à la fois permettre de redynamiser localement l'économie à travers le tourisme, et de favoriser l'expansion de pratiques agritouristiques vers d'autres agriculteurs. Nous pensons que le développement de l'agritourisme ne peut se limiter aux seuls exploitants agritouristiques, aux seuls agriculteurs, à leur organisation et à l'administration publique chargée des questions agricoles. Au contraire, cette question, et plus globalement celle du développement touristique des espaces ruraux wallons, devrait rassembler tous les acteurs directement impliqués dans des questions relatives aux fonctions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture.

BIBLIOGRAPHIE

- AFIT, *La demande touristique en espace rural*, Cahier n°36, 1999
- BARTHEZ Alice, *Famille, travail et agriculture*, Economica, 192p, 1982
- BARTHEZ Alice, *Famille, activité et pluriactivité dans l'agriculture*. Contribution méthodologique, Colloque du Changement rural en Europe, Montpellier, 6-10 juillet 1987,
- BARTHEZ Alice, *Femmes en agriculture et travail familial*, Sociologie du travail, n°3, 255-267, 1984
- BLAIRVACQ Laurence, *Le tourisme à la ferme en région transfrontalière dans le cadre du programme Interreg II Hainaut / Nord-Pas-de-Calais / Picardie*, mémoire de licence sous la direction de Marie-Françoise Godart, IGEAT, ULB, 1998-1999
- BRIEDENHANN Jenny, WICKENS Eugenia, *Tourism routes as a tool for the economic development of rural areas – vibrant hope or impossible dream*, in : *Tourism management*, n° 25, 2004
- BUSBY Graham, RENDLE Samantha, *The transition from tourism on farms to farm tourism*, in : *Tourism management*, n°21, 2000
- BODSON Daniel, *Il y a une vie en dehors des villes*, la lettre volée, 1999, pp 52
- CARLIER Claire, *Le tourisme à la ferme. Une opportunité pour les agriculteurs wallons ?*, mémoire de licence sous la direction de A. Thonon, Université Catholique de Louvain, unité d'Economie rurale, 1992-1993
- DISEZ Nathalie, *Agritourisme : logiques d'acteurs ou logiques de territoires ?*, in *Economie rurale* n°250, Avril, 1999
- FENNEL David, B. WEAVER David, *Vacation and ecotourism in Saskatchewan, Canada*, in : *Journal of rural studies*, vol.13, n° 4, 1997
- FENNEL David, B. WEAVER David, *Vacation farm sector in Saskatchewan : a profile of operations*, in : *Tourism management*, vol.18, n° 6, 1997
- FLEISCHER Aliza, TCHETCHIK Anat, *Does rural tourism benefit from agriculture ?*, in : *Tourism management*, n° 26, 2005-02-22
- GERBAUX Françoise, GEORGE-MARCELPOIL Emmanuelle, PELENC Jean-Marc, *Diversification et rapports hommes femmes dans les exploitations : le cas de l'agritourisme dans les départements de l'Ardèche, la Savoie et l'Isère*, 2001
- GIRAUD Christophe, *Division du travail d'accueil et gratifications dans les chambres d'hôtes à la ferme*, in : *Cahiers du Genre*, n°37, 2004
- GRAMOND Florence, MORETTE Joël, PORTEFAIT Jean-Pierre, *L'agritourisme, synthèse de rapport réalisé pour l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique*, in : *Les cahiers de l'AFIT*, 1998
- HERVIEU Bertrand, VIARD Jean, *L'archipel paysan, la fin de la république agricole*, Editions de l'Aube, Interventions, 2001
- HERVIEU Bertrand, *La multifonctionnalité : un enjeu pour l'agriculture du XXIe siècle*, conférence à l'Université de Laval, Québec, 2001
- JAEGER Christian, *Artisanat et capitalisme, l'envers de la roue de l'histoire*, Ed Payot, 1982

LACOMBE Philippe, *L'agriculture à la recherche de ses futurs*, Editions de l'Aube, DATAR, 2002

LALLEMENT Michel., *Histoire des idées sociologiques*, Nathan, Paris, 1993, p 202

MARCELPOIL Emmanuelle, PERRET Jacques, *L'agritourisme en 2001. La diversité des territoires et des acteurs : entre témoignage et commerce*, CEMAGREF, 2001

NILSSON Ake, Staying on farms. *An ideological background*, in : *Annals of tourism research*, vol. 29, n°1, 2002

OPPERMANN Martin, *Rural tourism in southern Germany*, in : *Annals of tourism research*, vol. 23, n°1, 1996

PECQUEUR Bernard, *Politiques publiques, action publique et spécificités territoriales*, in : *Les Cahiers de la multifonctionnalité*, n°1, 2002

SEGALEN Martine, *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, Paris, 1980, p 192

YVES Jean, *l'agriculteur, la ruralité et le géographe. Pour une socio géographie des agriculteurs*, *Revue de Géographie Alpine*, décembre 2003, tome 91, n° 4

VIARD Jean, *Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme*, Groupe de prospective présidé par VIARD, CGP, Secrétariat d'Etat au Tourisme, La Documentation Française, Paris, 1998

Recensement agricole de l'Institut national des Statistiques, mai 2002.

Accueil Champêtre, *Tourisme de terroir en Wallonie*, guide 2004-2005.

Créer et conduire une entreprise en couple. Etat des lieux dans les très petites entreprises touristiques rurales, étude réalisée pour le secrétariat d'Etat au Tourisme, mai 2002